

COMMUNIQUÉ No. 65 - 13 MAI 2022 INFORMATION

**Aux membres des équipes pastorales,
Aux prêtres, diacres, RSE, APL,
Aux fidèles engagés dans l'animation de leur communauté,
Aux membres des congrégations religieuses,
Au personnel de l'archevêché,**

Chers frères et sœurs,

RAPPEL DÉMARCHE SYNODALE: nous attendons vos contributions d'ici le 23 mai prochain. Vous trouverez le formulaire de réponse proposé [ici](#). Pour plus d'informations, veuillez visiter le microsite ([lien](#)). Merci de votre engagement dans la transformation synodale et missionnaire de notre Église.

1. Mise à jour des règles sanitaires

Le gouvernement a annoncé qu'à partir du 14 mai, le port du masque dans les lieux publics ne sera plus obligatoire, sauf dans les transports publics et dans les établissements de santé. Le port du masque demeure recommandé pour les personnes vulnérables et les personnes âgées.

Source : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/masque-ou-couvre-visage-covid-19/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-covid-19>

Cela signifie qu'il n'y a plus de consignes sanitaires à appliquer dans les lieux de culte. Donc, de manière générale, plus de consignes quant à la circulation des gens dans l'église ou quant au nettoyage des lieux, avant ou après une célébration.

Toutefois, la prudence demeure de mise, sachant que nous accueillons assez souvent des personnes vulnérables. Il y aura une attention à porter sans doute pendant les premières semaines pour faire en sorte que toutes et tous soient à l'aise dans nos lieux de culte, autant les personnes qui retirent leur masque que celles qui souhaitent continuer à le porter. Il faudra sans doute rappeler régulièrement que les personnes qui ressentent des symptômes sont fortement appelées à s'isoler, à passer un test rapide et à suivre les consignes qui s'appliquent en pareil cas. Le port du masque en pareille circonstance est une expression de prudence vis-à-vis de soi et des autres.

Donc, nous sommes invités désormais à:

- Remettre de l'eau dans les bénitiers, si ce n'est pas déjà fait;
- Prendre le temps requis pour accueillir les gens au début de la messe et les saluer à la sortie;
- Ne plus avoir recours à un bénévole en poste à l'entrée de l'église, pour contrôler la désinfection des mains;
- Reprendre la pratique des hosties à consacrer déposées sur l'autel devant le prêtre;

- Prévoir la participation de l'assemblée au chant liturgique, notamment aux endroits qui lui reviennent plus spécifiquement : Kyrie, Gloria, psaume, acclamation à l'Évangile, Sanctus, Agnus Dei;
- Recommencer à distribuer la communion dans les allées centrales et latérales;
- Recommencer à dire : « Le corps du Christ » au moment de la communion;
- Faire directement les onctions au moment des baptêmes, confirmations et sacrement des malades;
- Prendre des photos de groupe sans masque lors d'événements;
- Donner accès plus librement aux salles de toilette;
- Reprendre les quêtes aux bancs (pas besoin de se désinfecter les mains avant et après), si ce n'est pas déjà fait;
- Donner accès au même micro/lutrin à plusieurs personnes sans désinfection.

La prudence nous impose tout de même:

- À continuer d'encourager à l'hygiène des mains (et prévoir le désinfectant, si votre communauté veut continuer à l'offrir);
- Avec le beau temps, aérer au maximum les lieux de culte, en laissant autant que possible portes et fenêtres ouvertes (ouvrir plusieurs portes des églises pour entrée et sortie);
- Encourager fortement les personnes qui distribuent la communion à domicile à porter le masque lors de leurs visites, puisqu'elles visitent des personnes vulnérables;
- À être excessivement prudent pour la communion sur la langue : si le ministre accepte de le faire, il est important qu'il se nettoie les mains entre chaque communion distribuée;
- À éviter autant que possible la communion au calice directement pour l'assemblée : lui préférer l'intinction;
- L'échange de paix peut dorénavant inclure la poignée de main ou autre contact physique approprié, tout en invitant les gens à se nettoyer les mains avant de communier.

Je profite de l'occasion pour remercier l'abbé Jean-Chrysostome Zoloshi qui a mené avec vigilance et générosité le comité de déconfinement pendant presque deux ans. Le comité diocésain a maintenant cessé ses activités. Toutefois, si des questions ou des doutes demeurent quant aux actions à entreprendre, il vous est toujours possible de le contacter via l'adresse : deconfinement@diocesemontreal.org.

Je salue également le travail acharné de nombreux bénévoles au sein des comités locaux de déconfinement. Ceux-ci peuvent également penser à suspendre leurs travaux, tout en s'assurant qu'au sein de la paroisse une vigie est maintenue par au moins une personne responsable de ce dossier.

2. Annonces

Report du concert de Gregory Charles

Le concert de Gregory Charles, prévu le 28 mai prochain, a été annulé et reporté à une date qui vous sera annoncée ultérieurement.

Webinaires : “For a Synodal Church : Communion, Participation and Mission” [Pour une Église synodale : communion, participation et mission]

À compter du 18 mai 2022, l’Office pour l’évangélisation et la catéchèse du Secteur anglais de la CECC offrira une série de webinaires, en anglais (avec traduction simultanée en français) intitulée “For a Synodal Church: Communion, Participation and Mission” [Pour une Église synodale : communion, participation et mission]. Cette série en trois parties explorera l’appel à être une Église synodale qui écoute et discerne ensemble. Les principaux intervenants seront Son Éminence Monsieur le Cardinal Gérard Cyprien Lacroix, Mme Moira McQueen, Ph.D., M. David Dayler et Sœur Chantal Desmarais, S.C.S.M.

Veuillez cliquer [ici](#) pour avoir accès au formulaire d’inscription en ligne. La date limite pour s’inscrire est le 16 mai 2022.

Les enregistrements des webinaires seront disponibles sur le site web de la CECC et sur la chaîne YouTube après la dernière session, le 1er juin 2022.

En Jésus Christ Ressuscité,



† Alain Faubert, VG
Évêque Auxiliaire à Montréal